



# MANAGEMENT RESPONSE

## DE L'EVALUATION DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT DU SENEGAL 2012 - 2018



**Entité responsable de la réalisation de la réponse managériale : L'Equipe pays des Nations Unies au Sénégal**

**Année 2018**

Ce document de réponse managériale aux recommandations de l'évaluation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Sénégal 2012-2018 a été élaboré de manière participative avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes à travers le Comité de pilotage de l'évaluation. Il contient les recommandations du rapport d'évaluation et les réponses de la part de l'Equipe pays et du Gouvernement du Sénégal. Le document a été partagé au Groupe des pairs (QSA/PSG) et leurs observations ont été prises en compte.

### **Rappel des 8 recommandations issues de l'évaluation et contenues dans ce document**

**Recommandation N° 1 de l'Evaluation :** Renforcer l'appui du SNU au Gouvernement dans l'exercice de contextualisation des ODD en soutenant la réflexion et les initiatives visant la territorialisation des ODD qui a pour corollaire la territorialisation du suivi et de l'évaluation des ODD, et qui requiert la promotion de la territorialisation des politiques.

**Recommandation N° 2 de l'Evaluation :** Concentrer les interventions du SNU dans des secteurs et des domaines qui pourraient maximiser son impact sur la réduction de la pauvreté et des inégalités : La croissance durable et inclusive, et l'emploi décent, la protection sociale, la décentralisation et le développement local, l'égalité des sexes.

**Recommandation N° 3 de l'Evaluation :** Renforcer la programmation conjointe en améliorant la qualité du Plan de Travail Biennal 2017 et 2018 et en maximisant son utilisation par les groupes de résultat et thématiques et pour mieux coordonner les interventions dans les zones de convergence.

**Recommandation N° 4 de l'Evaluation :** Revisiter les modalités de gestion et de financement des programmes conjoints, expérimenter d'autres modalités et renforcer le leadership des partenaires nationaux en charge de leur exécution.

**Recommandation N° 5 de l'Evaluation :** Renforcer le fonctionnement des groupes de résultats et thématiques en les rendant plus attractifs, focalisés sur la réflexion stratégique et en maximisant leur valeur ajoutée sur le travail des membres et de leurs agences.

**Recommandation N° 6 de l'Evaluation :** Impliquer le groupe des opérations dans la programmation conjointe et le suivi de la mise en œuvre du PNUAD 2012-2018, et accroître son budget.

**Recommandation N° 7a de l'Evaluation :** Promouvoir la communication sur les résultats du PNUAD en impliquant le groupe communication dans les activités de suivi et d'évaluation, et en renforçant sa collaboration avec les groupes résultats

**Recommandation N° 7b de l'Evaluation :** Renforcer le suivi et l'évaluation du PNUAD 2012-2018 en améliorant la collecte des données en tenant compte du genre, en veillant à la collecte régulière des données financières et en faisant le suivi des effets, des risques et des hypothèses.

**Recommandation N° 8 :** Élaborer la stratégie conjointe de financement et mobilisation des ressources du SNU, ainsi que les modalités et mécanismes de rapportage commun notamment au niveau financier.

<b>Titre de l'Évaluation :</b> Evaluation finale du PNUAD 2012-2018/ <b>Année :</b> 2018				
<b>Entité responsable de la réalisation réponse managériale :</b> Equipe pays des Nations Unies au Sénégal				
<b>Recommandation N° 1 de l'Évaluation :</b> Renforcer l'appui du SNU au Gouvernement dans l'exercice de contextualisation des ODD en soutenant la réflexion et les initiatives visant la territorialisation des ODD qui a pour corollaire la territorialisation du suivi et de l'évaluation des ODD, et qui requiert la promotion de la territorialisation des politiques.				
<b>Recommandation à :</b> Taskforce ODD (PNUD/RCO)			<b>Niveau de priorité :</b> 1	
<b>Réponse de l'Équipe pays :</b> Acceptée				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
1.1 Elaborer et adopter de façon conjointe la feuille de route d'appui au Gouvernement pour la mise en œuvre et le suivi des ODDs aux niveaux national et territorial	30 Septembre 2018	Taskforce ODD/PNUD		
1.2 Elaborer et mettre en œuvre un projet conjoint d'appui à la mise en œuvre et au suivi des ODD au niveau national et territorial en tenant compte de l'équité et de l'égalité de genre	31 décembre 2018	PNUD		
<b>Recommandation N° 2 de l'Évaluation :</b> Concentrer les interventions du SNU dans des secteurs et des domaines qui pourraient maximiser son impact sur la réduction de la pauvreté et des inégalités : La croissance durable et inclusive, et l'emploi décent, la protection sociale, la décentralisation et le développement local, l'égalité des sexes.				
<b>Recommandation à :</b> RCO/PMT			<b>Niveau de priorité :</b> 1	
<b>Réponse de l'Équipe pays :</b> Acceptée avec cependant une série d'actions (résumée dans la première action clé 2.1) qui a été prise en compte depuis la mise à disposition du premier draft de cette évaluation avant le démarrage de l'élaboration du nouveau PNUAD en Novembre 2017 et s'est poursuivi depuis.				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
2.1 Assurer la prise en compte de ces priorités dans le cadre de l'élaboration du PNUAD 2019-2023	31 octobre 2018	Taskforce cartographie (PNUD)/PMT		
2.2 Vérifier la prise en compte de ces priorités stratégiques dans le cadre de la cartographie des interventions du SNU avec une mise en évidence des synergies	31 octobre 2018	Taskforce cartographie (PNUD)/PMT		

possibles selon les domaines d'intervention, et avec un focus sur le renforcement de la coordination des actions au niveau national et territorial prenant en compte une priorisation des activités pour maximiser l'impact sur la réduction de la pauvreté et des inégalités				
<b>Recommandation N° 3 de l'Évaluation : Renforcer la programmation conjointe en améliorant la qualité du Plan de Travail Biennal 2017 et 2018 et en maximisant son utilisation par les groupes de résultat et thématiques et pour mieux coordonner les interventions dans les zones de convergence.</b>				
<b>Recommandation à : PMT/Groupe de résultats</b>		<b>Niveau de priorité : 2</b>		
<b>Réponse de l'Équipe pays : Acceptée</b>				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
3.1 : Identifier les actions fédératrices susceptibles de constituer des domaines de possible convergence et synergie (y compris autour des domaines du chapitre commun des plans stratégiques des agences	30 septembre 2018	Groupe de résultats (UNICEF)		
3.2 : Assurer la planification opérationnelle conjointe, en consolidant les actions/projets ou programmes conjoints notamment dans les régions et zones de convergence	31 décembre 2018	Groupe de résultats (FAO)		
3.3 : Organiser une mission de suivi conjoint sur le terrain au cours du premier semestre pour identifier les bonnes pratiques et les points d'amélioration pour une meilleure coordination, synergie et convergence des actions	30 juin 2019	Groupe de résultats (OCHA)		
<b>Recommandation N° 4 de l'Évaluation : Revisiter les modalités de gestion et de financement des programmes conjoints, expérimenter d'autres modalités et renforcer le leadership des partenaires nationaux en charge de leur exécution.</b>				
<b>Recommandation à : Groupe Mobilisation de ressources/OMT</b>		<b>Niveau de priorité : 3</b>		
<b>Réponse de l'Équipe pays : Acceptée</b>				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut

4.1. Documenter les résultats et les leçons tirées de la mise en œuvre des programmes conjoints du PNUAD 2012-2018 et en tirer des recommandations pour le prochain cycle de programme	15 septembre 2018	RCO/UNICEF		
4.2. Former les personnels et les partenaires nationaux sur les modalités de gestion et de financement des programmes conjoints et du HACT	31 octobre 2018	OMT/PMT (UNFPA)		
<b>Recommandation N° 5 de l'Evaluation : Renforcer le fonctionnement des groupes de résultats et thématiques en les rendant plus attractifs, focalisés sur la réflexion stratégique et en maximisant leur valeur ajoutée sur le travail des membres et de leurs agences.</b>				
<b>Recommandation à : Leaders des groupes de résultats/Comité des programmes</b>		<b>Niveau de priorité : 2</b>		
<b>Réponse de l'Equipe pays : Acceptée</b>				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
5.1 Réviser les termes de référence des groupes de résultat et groupes thématiques pour les rendre plus attractifs, focalisés sur la réflexion stratégique, en les articulant davantage avec les autres instances de coordination nationale et des PTF et en maximisant leur valeur ajoutée sur le travail des membres et de leurs agences	30 septembre 2018	Leads de Groupe de résultats/OMS		
5.2 : Organiser au moins deux réunions de réflexion stratégique par groupe de résultats d'ici une année, en lien avec les priorités nationales du PAP	30 juin 2019	Groupes thématiques (UNESCO)		
<b>Recommandation N° 6 de l'Evaluation : Impliquer le groupe des opérations dans la programmation conjointe et le suivi de la mise en œuvre du PNUAD 2012-2018, et accroître son budget.</b>				
<b>Recommandation à : OMT/PMT</b>		<b>Niveau de priorité : 2</b>		
<b>Réponse de l'Equipe pays – Acceptée</b>				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
6.1 Elaborer le plan d'appui opérationnel du PNUAD (BOS)	Fin sept. 2018	OMT/PAM		
6.2 Introduire la discussion des aspects opérationnels à la revue du PTBA 2017-2018 et aux ateliers de planification du Plan de Travail conjoint 2019	30 novembre 2018	OMT/HCDH		

<b>Recommandation N° 7a de l'Évaluation : Promouvoir la communication sur les résultats du PNUAD en impliquant le groupe communication dans les activités de suivi et d'évaluation, et en renforçant sa collaboration avec les groupes résultats</b>				
<b>Recommandation à : 7a Groupe de Communication/RCO</b>			<b>Niveau de priorité : 2</b>	
<b>Réponse de l'Équipe pays : Acceptée</b>				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
7a. 1: Elaborer une stratégie de communication, articulée au PNUAD 2019 - 2023 et des plans de travail conjoint	31 septembre 2018	Groupe Communication / CINU		
7a. 2 : Démarrer la mise en œuvre du plan de communication en appui au PNUAD	31 décembre 2018	Groupe Communication/ CINU		
<b>Recommandation N° 7b de l'Évaluation : 7b Renforcer le suivi et l'évaluation du PNUAD 2012-2018 en améliorant la collecte des données en tenant compte du genre, en veillant à la collecte régulière des données financières et en faisant le suivi des effets, des risques et des hypothèses</b>				
<b>Recommandation à : PMT/GSE</b>			<b>Niveau de priorité : 2</b>	
<b>Réponse de l'Équipe pays : Acceptée</b>				
7b.1 Simplifier les outils de collecte de données de suivi et de rapportage au niveau programmatique tout en garantissant la désagrégation	15 Septembre 2018	Groupe M&E/UNFPA		
7b.2 Améliorer l'organisation de la revue annuelle du plan de travail biennuel 2017-18, selon les recommandations de l'évaluation	15 novembre 2018	PMT (UNWOMEN) / groupe M&E/RCO		
<b>Recommandation N° 8 : Élaborer la stratégie conjointe de financement et mobilisation des ressources du SNU, ainsi que les modalités et mécanismes de rapportage commun notamment au niveau financier.</b>				
<b>Recommandation à : Taskforce mobilisation de ressources/RCO</b>			<b>Niveau de priorité : 1</b>	
<b>Réponse de l'Équipe pays : Acceptée</b>				
Action (s) clé (s)	Date limite	Entité responsable	Suivi	
			Mesures prises	Statut
8.1. Elaborer et valider la stratégie de mobilisation de ressources, basée sur les évidences pour accompagner le PNUAD 2019-2023	Fin juillet 2018	TF Mobilisation de ressources (UNOPS/PAM)		
8.2. Mettre en place les mécanismes de gestion des plateformes de financement (PGFE/IATI)	Fin septembre 2018	UNICEF/PNUD DCFE		